

SÉANCE DU MERCREDI 25 JANVIER 2023

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Amélie Brahier (Le Centre), présidente

Scrutateurs : Ivan Godat (VERT-E-S) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (Le Centre), Jelica Aubry-Janketic (PS), Géraldine Beuchat (PCSI), Boris Beuret (Le Centre), Raphaël Ciochi (PS), Pierre-André Comte (PS), Olivier Goffinet (Le Centre), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Marcel Meyer (Le Centre), Michel Périat (PLR), Philippe Rottet (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Alain Schweingruber (PLR) et Bernard Studer (Le Centre)

Suppléants : Léonie Pelletier Esposito (Le Centre), Lisa Raval (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Samuel Rohrbach (Le Centre), Joël Burkhalter (PS), Jean-François Pape (Le Centre), Thomas Schaffter (PCSI), Pauline Christ Hostettler (PS), Magali Voillat (Le Centre), Thomas Vuillaume (PLR), Francine Stettler (UDC), Liza Crétin-Schumacher (CS-POP), Pierre Chételat (PLR) et Florence Boesch (Le Centre)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 59 députés.

1. Communications**2. Promesse solennelle d'un-e suppléant-e**

Léonie Pelletier Esposito (Le Centre) fait la promesse solennelle.

3. Election d'un-e remplaçant-e de la commission de la justice

Léonie Pelletier Esposito (Le Centre) est élue tacitement remplaçante de la commission de la justice.

4. Questions orales

- Ivan Godat (VERT-E-S) : Projet Migros à Bassecourt (nuisances dues à la hausse du trafic automobile) (partiellement satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Accès facilité aux opérations cardiaques pour les personnes disposant d'une assurance complémentaire (satisfait)
- Pierre Chételat (PLR) : Droits politiques jurassiens anticipés à Moutier avant le transfert (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Fonctionnaires bernois réengagés dans l'administration jurassienne (partiellement satisfait)
- Gauthier Corbat (Le Centre) : Revue de presse cantonale et respect de la vie privée (satisfait)
- Pauline Christ Hostettler (PS) : Situation aux urgences de l'Hôpital du Jura (satisfaite)
- Magali Rohner (VERT-E-S) : Utilisation croissante des moyens de paiement numériques (non satisfaite)
- Ernest Gerber (PLR) : Maintien des panneaux signalétiques en patois à l'entrée des communes (satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Projet Pompiers 2020 (partiellement satisfait)
- Fabrice Macquat (PS) : Projet de géothermie profonde et protocole de fissures (partiellement satisfait)

- Didier Spies (UDC) : Forme et standardisation des consultations (partiellement satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Projet Migros à Bassecourt (craintes environnementales et économiques) (non satisfait)

5. Election d'un-e juge au Tribunal de première instance

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 19
- Bulletins nuls : 5
- Bulletins valables : 35
- Majorité absolue : 18

M. Thomas Schaller est élu par 35 voix.

6. Election d'un-e juge suppléant-e au Tribunal de première instance

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 11
- Bulletins nuls : 2
- Bulletins valables : 46
- Majorité absolue : 24

Mme Martine Lang est élue par 46 voix.

7. Promesses solennelles des nouveaux membres des autorités judiciaires

Mme Martine Lang fait la promesse solennelle.

Présidence du Gouvernement

8. Motion no 1440

**Une réflexion permanente tournée vers la durabilité.
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1440 est rejetée par 42 voix contre 13.

Département de la formation, de la culture et des sports

9. Modification de la loi sur l'école obligatoire concernant la mise en œuvre du concept de pédagogie spécialisée (deuxième lecture)

Article 29b :

Gouvernement et majorité de la commission :

En dérogation aux articles 9 et 10, alinéa 1, les élèves admis dans une structure de soutien ou une structure ressources fréquentent l'école du cercle scolaire qui accueille ces structures.

Minorité de la commission :

(Pas d'article 29b)

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 22.

Tous les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 44 députés.

10. Motion no 1441

**Écoles jurassiennes : pour une semaine sans écrans.
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1441a est rejeté par 31 voix contre 24.

11. Motion no 1447

**Renforcer la protection des mineurs en exigeant l'extrait spécial du casier judiciaire.
Francine Stettler (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1447 est acceptée par 45 voix contre 7.

12. Motion no 1448

**Pour une prise en charge appropriée des enfants et jeunes diabétiques en milieu scolaire et structures d'accueil.
Florence Boesch (Le Centre)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de scinder la motion no 1448 en deux parties, d'accepter et classer le premier point et de rejeter le deuxième point. L'auteure accepte de scinder la motion en deux parties et refuse le classement du point 1.

Au vote :

- Le point 1 de la motion no 1448 est accepté par 56 voix contre 1.
- Le classement du point 1 de la motion no 1448 est rejeté par 44 voix contre 12.
- Le point 2 de la motion no 1448 est rejeté par 37 voix contre 20.

Les procès-verbaux nos 41 à 44 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12h05.

Delémont, le 26 janvier 2023

La présidente :
Amélie Brahier



Le secrétaire général :
Fabien Kohler

